

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LUNDI, LE 17 DÉCEMBRE 2018 À 18H30 AU CENTRE CULTUREL MUNICIPAL SITUÉ AU 624, RUE NOTRE-DAME, 2^E ÉTAGE À SAINT-CHRYSOSTOME.

Formant quorum sous la présidence du Maire suppléant, Monsieur Mario Henderson, conseiller district #6 les membres suivants sont présents :

Madame la conseillère Colette Jaquet, district #1
Monsieur le conseiller Steve Laberge, district # 3
Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5

Le district #4 est vacant.

Absence motivée : Monsieur Gilles Dagenais, maire

Absence motivée : Monsieur Marc Roy, conseiller

Madame Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal. Madame Linda Hébert, trésorière ainsi que Madame Claudine Beaudin, directrice générale adjointe sont également présents.

Selon l'organigramme déposé au début de l'année 2018, Monsieur le conseiller Mario Henderson, présidera la séance spéciale à titre de Maire suppléant.

2018-12-393

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIER la séance spéciale à 18H40 le quorum étant respecté.

ADOPTÉ

2018-12-394

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ

Madame Linda Hébert, trésorière fait la présentation du budget 2019.

2018-12-395

3. ADOPTION DU BUDGET 2019

ATTENDU le dépôt du budget 2019;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER le budget 2019 tel que présenté.

Budget 2019

REVENUS	
Fonctionnement	
Taxes foncières	2 018 025 \$
Taxes services municipaux	594 259 \$
Compensations tenant lieu de taxes	20 900 \$
Transfert	362 356 \$
Services rendus	53 800 \$
Imposition de droits	70 000 \$
Amendes et pénalités	2 500 \$
Intérêts - arrérages de taxes	37 000 \$
TOTAL Fonctionnement:	3 158 840 \$
CHARGES	
Fonctionnement	
Administration générale	596 228 \$
Sécurité publique (police, incendie)	498 482 \$
Transport routier (voirie municipale)	527 302 \$
Hygiène du milieu (eaux usées, ordures)	858 521 \$
Santé et bien-être	7 035 \$
Aménagement, urbanisme et zonage	115 701 \$
Loisirs et culture	322 853 \$
Frais de financement	31 855 \$
TOTAL des charges	2 957 977 \$
CONCILIATION À DE FINS FISCALES	
Remb. Dette à long terme	(59 578) \$
AFFECTATIONS	
Activités d'investissement	(470 835) \$
Excédent accumulé	329 550 \$
SURPLUS/ (DÉFICIT)	- \$

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2018-12-396

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance spéciale à 19H34 l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ

Monsieur Mario Henderson
Maire suppléant

Madame Céline Ouimet, g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

* * * * *